

Notification en vertu de la loi du 2 mai 2007

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Octobre 2014 Mise à jour concernant le capital social et les titres et les droits de vote existants

Mechelen, le 21 octobre 2014 – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 et de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

	21 octobre 2014	28 juillet 2014	Différence
Capital social	€ 12.702.340,22	€ 12.688.413,68	€ 13.926,54
Nombre total de titres conférant à un droit de vote (le dénominateur)	116.826.869	116.698.750	128.119
Actions ordinaires	116.731.996	116.603.877	128.119
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
Nombre total de droits de vote associés à	116.528.517	116.325.598	202.919
Actions ordinaires	116.433.644	116.230.725	202.919
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
Warrants			
Warrants	510.294	637.916	-127.622

Depuis le 28 juillet 2014, le capital social et le nombre des titres et des droits de vote ont été modifiés comme indiqué ci-dessous:

- suite à la constatation de l'exercice de 74.800 options, 74.900 actions propres ont été délivrées par la Société aux porteurs des options concernés le 10 octobre 2014;
- suite à une rectification, 497 warrants sont de nouveau exerçable ;
- le 10 octobre 2014, 128.119 Warrants ont été convertis en 128.119 nouvelles Actions ordinaires, avec pour conséquence une augmentation du capital social de € 13.926,54 et des primes d'émission de € 1.970.121,37.

Les droits attachés aux **Golden Shares** et aux **actions avec un dividende de liquidation non privilégié** sont décrits dans les statuts de Telenet, disponibles sur notre site web.

Chaque **Warrant** confère le droit de souscrire à une action ordinaire, aux conditions stipulées dans les plans des warrants de 2007 et 2010.



Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu'une déclaration soit faite à Telenet et à l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA, le successeur de la CBFA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Les formulaires des déclarations de transparence sont toujours disponibles sur le site web de la FSMA: <http://www.fsma.be/nl/Supervision/fm/gv/ah/circah/ov.aspx>

Un guide détaillé précisant comment compléter une déclaration de transparence est également disponible sur le site web de la FSMA: http://www.fsma.be/~media/Files/circah/NL/gv/ah/cbfa_2008_16.ashx

Le formulaire de déclaration de transparence doit être soumis à:

1. la FSMA (e-mail trp.fin@fsma.be et fax* +32 2 220 59 12)
2. Telenet (e-mail investor.relations@staff.telenet.be et fax* +32 15 33 59 59)

* Pour des raisons de sécurité juridique

Cette information est également disponible sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs, <http://investors.telenet.be>.

Contacts:

Investor Relations:	Rob Goyens	– rob.goyens@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 333 054
Press & Media Relations:	Stefan Coenjaerts	– stefan.coenjaerts@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 335 006
Legal:	Jeroen De Schauwer	– jeroen.de.schauwer@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 334 980

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet for Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2013 et le rapport financier consolidé pour les deux premiers trimestres 2014 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be).